
Rapport annuel du Conseil d'éthique 2018

1 Introduction

Le rapport d'activité du Conseil d'éthique 2018 porte sur la période écoulée entre les assemblées annuelles de la SSS-O du 20 novembre 2017 à la Chartreuse d'Ittingen et du 28 août 2018 à Zurich.

Pendant cette période, le Conseil d'éthique a tenu deux séances (les 09.04.2018 et 21.08.2018).

La structure du présent rapport annuel s'appuie sur les priorités fixées par le Conseil d'éthique pour la période 2016 - 2019, actualisées pour la dernière fois le 7 novembre 2017 (voir <http://www.conseilethique-stat.ch/portrait/priorites>).

2 Membres

Dans l'année sous revue, la composition du Conseil d'éthique était la suivante:

Président	Gianantonio Paravicini Bagliani, Lucerne
Experte	Séverine Ambrus, journaliste RTSR
CORSTAT	Alexandre Oettli, Statistique Vaud Vacant
Statistique fédérale	Jean-Pierre Renfer, Office fédéral de la statistique Jürg Furrer, Office fédéral de la statistique Jean-Claude Wagnon, Administration fédérale des douanes (vice-président)
Secrétariat	Nadia Scherer, Office fédéral de la statistique

Au vu des questions encore en suspens concernant le futur mandat du Conseil d'éthique, la CORSTAT n'a encore proposé personne pour succéder à Josef Troxler, qui a quitté son poste fin 2017. Par conséquent, la CORSTAT est pour l'instant uniquement représentée au Conseil d'éthique par Alexandre Oettli, de Statistique Vaud.

3 Évaluation de la Charte

Nous l'avons mentionné lors du rapport de l'année dernière, l'OFS et la CORSTAT ont remis à plus tard l'évaluation de la Charte et donc la révision qui s'ensuivra. Il convient d'abord d'éclaircir les points en suspens concernant le rôle, les tâches et la place du Conseil d'éthique (cf. chiffre 4).

4 Clarification du rôle, des tâches et de la place du Conseil d'éthique

L'examen en cours des questions concernant le rôle, les tâches et la place du Conseil d'éthique, qui a débuté à l'automne 2016, s'est poursuivi pendant l'année sous revue. Toutes les activités y relatives effectuées jusqu'ici sont présentées brièvement ci-après, par souci de transparence.

À la suite d'entretiens préliminaires entre la direction de l'OFS, le président de la CORSTAT et le président du Conseil d'éthique, l'OFS a rédigé une contribution informelle sur l'avenir du Conseil d'éthique. Il a ensuite invité les membres de la CORSTAT et du Conseil d'éthique à un atelier organisé le 8 juin 2017 pour discuter de cette thématique sur la base de ce document et pour en tirer de premières conclusions.

Le directeur de l'OFS, Georges-Simon Ulrich, a formulé le principal enseignement de l'atelier comme suit: le Conseil d'éthique doit agir comme ambassadeur de la statistique publique. Il s'agit maintenant de concrétiser cet axe stratégique.

Un petit groupe de travail a été chargé d'esquisser une base de discussion en vue d'élaborer un nouveau mandat pour le Conseil d'éthique. Ce groupe de travail était dirigé par Samuel Schütz, chef de la section Stratégie et état-major de l'OFS, et comprenait aussi Madeleine Imhof, représentante de la CORSTAT et directrice de l'office de statistique du canton de Bâle-Ville, et le président du Conseil d'éthique. Gilles Imhof, président de la CORSTAT, a pris part à la séance finale du groupe de travail concernant la base de discussion. Dans ce document, on indique qu'il s'agit en somme d'une redéfinition des priorités (ajournement de l'évaluation de la Charte) et en particulier d'une interprétation plus active du rôle du Conseil d'éthique vis-à-vis de l'extérieur.

Ces réflexions ont été présentées et discutées à un atelier (cf. point 5.4 de ce rapport) lors des Journées suisses de la statistique publique 2017 (20.-21.11.2017). Il n'a pas été possible de procéder à une évaluation complète, par manque de temps (cela n'était d'ailleurs pas prévu dans ce contexte).

À l'invitation de l'Office fédéral de la statistique, les résultats de l'atelier et les prochaines étapes ont été discutés lors d'une séance qui s'est tenue le 9 janvier 2018. Les personnes suivantes ont participé à cette séance: pour l'Office fédéral de la statistique, Ruth Meier, directrice suppléante, et Anne Balzli Prysi, responsable du service juridique, pour la CORSTAT, Madeleine Imhof, responsable de l'office de statistique du canton de Bâle-Ville et pour le Conseil d'éthique, Gianantonio Paravicini Bagliani, président. Au terme de la discussion, Madeleine Imhof s'est proposée pour remanier le document existant en une proposition de concept à soumettre lors d'un atelier avec la direction de l'OFS, le comité de la CORSTAT et une délégation du Conseil d'éthique.

Cet atelier a eu lieu le 24 avril 2018 à Neuchâtel. Le Conseil d'éthique s'était déjà réuni le 9 avril 2018 pour évaluer le document remanié. Les participants à l'atelier ont salué le nouveau projet de concept et les options qu'il contient, mais ont constaté que le mandat pour le Conseil d'éthique n'était toujours pas formulé assez clairement. La valeur et le sens de la Charte n'en ressortent pas non plus de manière assez précise. Tout le monde s'est entendu sur le fait qu'il s'agit de définir plus clairement dans une prochaine étape l'objectif et les tâches du Conseil d'éthique. L'OFS va élaborer une proposition. Il est prévu d'en discuter lors de la séance d'automne 2018 de REGIOSTAT. Le Conseil d'éthique va continuer de suivre de près ce processus.

5 Promotion des principes de la Charte

5.1 Introduction d'une Newsletter

Compte tenu de la discussion en cours sur le mandat du Conseil d'éthique, le Conseil a décidé d'attendre qu'un nouveau mandat soit disponible avant d'introduire une Newsletter.

5.2 Présentation de la Charte

Afin de promouvoir les principes de la Charte et de mettre en œuvre les priorités fixées pour la période de 2016 à 2019, le Conseil d'éthique a développé une présentation Powerpoint sur la Charte de la statistique publique de la Suisse et l'a transmise le 12 janvier 2018 à tous les services de statistique régionaux et à la direction de l'OFS. Cette présentation doit renseigner les cadres et les collaborateurs des services de statistique sur le contenu et l'importance des principes de la statistique publique et les sensibiliser à ces derniers, de manière à ce qu'ils les appliquent dans leur travail quotidien.

5.3 Recommandations sur l'utilisation de la Charte

Une des tâches importantes du Conseil d'éthique consiste à soutenir les services de statistique dans l'interprétation et l'application de la Charte et à formuler au besoin des recommandations. En 2017, deux recommandations ont été approuvées, l'une portant sur les prestations des services de statistique et l'autre sur le principe de base de l'indépendance scientifique.

Compte tenu des défis actuels, le Conseil d'éthique envisage de publier une recommandation sur l'appariement de données. Il en a discuté une première fois lors de sa séance du 21 août 2018.

5.4 Journées suisses de la statistique publique

Un atelier sur le «rôle, les tâches et la place du Conseil d'éthique» a eu lieu aux Journées suisses de la statistique publique 2017 à la Chartreuse d'Ittingen. Le Conseil d'éthique étant à l'œuvre depuis plusieurs années, il s'agissait de dresser le bilan, de procéder à une analyse critique des actions menées jusque-là, en partant de la situation initiale, et de formuler des options stratégiques pour sa configuration à venir.

En partant de la mission actuelle du Conseil d'éthique, telle que définie dans la Charte de la statistique publique de la Suisse et le règlement du Conseil d'éthique, le président a fait part de son point de vue personnel sur quelques points importants. Il a tout d'abord relevé que certains services de statistique de la Confédération et des cantons n'avaient pas encore signé la charte et déclaré qu'à son avis les autorités étaient trop peu impliquées et que la charte était trop peu contraignante pour ces dernières.

De son point de vue, le mandat de surveillance concernant le respect des principes de base, qui figure en tête de liste du mandat actuel, était difficile à remplir pour plusieurs raisons: peu de demandes ont été adressées au Conseil d'éthique, celui-ci n'a jamais eu à jouer le rôle de médiateur, les services de statistique se sont montrés sceptiques face à la faisabilité des examens par les pairs et enfin, les ressources nécessaires pour procéder à un contrôle efficace n'étaient pas disponibles. Le projet «EVALCHARTA» lancé par la CORSTAT se base certes, selon le président, sur une auto-évaluation, mais il en ressort de précieux enseignements (cf. point 6.1 de ce rapport).

Pour promouvoir ses principes, le Conseil d'éthique a, toujours selon le président, principalement développé de nombreuses activités de sa propre initiative – qui ont été bien accueillies – notamment en établissant et en publiant des recommandations, en donnant des conférences et en faisant des présentations.

Le président a terminé sa brève évaluation en attirant l'attention sur le fait que les médias et les autorités tendent à ignorer ou à oublier l'existence de la Charte et du Conseil d'éthique, ce qui soulève la question de son ancrage institutionnel et de son ouverture vers l'extérieur.

Ruth Meier, directrice suppléante de l'Office fédéral de la statistique, a thématisé ensuite les nouveaux défis de la statistique publique. Madeleine Imhof, responsable de l'office statistique du canton de Bâle-Ville, a présenté en tant que représentante de la CORSTAT les idées développées par un groupe de travail pour le futur mandat du Conseil d'éthique (cf. point 4 de ce rapport). Les participants à l'atelier ont débattu brièvement de ces questions au terme de ces trois exposés. Mais ils n'ont pas eu le temps d'évaluer complètement le document.

5.5 Signature de la Charte

Il n'y a rien de nouveau quant à la signature de la Charte par les services de statistique.

6 Contrôle du respect des principes fondamentaux

6.1 Projet EVALCHARTA

EVALCHARTA est un projet lancé par la CORSTAT dans le but de suivre, sur la base d'une auto-évaluation, la mise en œuvre des principes fondamentaux de la Charte dans les services de statistique des cantons et des villes et de formuler des mesures d'optimisation. Le président du Conseil d'éthique a participé aux travaux du groupe d'accompagnement en tant que conseiller ainsi qu'aux ateliers. Le groupe d'accompagnement de ce projet a siégé à deux reprises au cours de la période sous revue, les 15 mars et 26 juin 2018.

Après avoir réalisé l'atelier sur la transparence scientifique le 21 septembre 2017, il était prévu de préparer l'atelier du 26 septembre 2018 sur le thème de la qualité. Il s'agit d'aborder le thème de la qualité sous deux aspects: les normes de qualité au sens des objectifs, des directives et des règles posées à la qualité, et le contrôle qualité, soit les mesures garantissant le respect des normes de qualité. Le thème choisi pour l'atelier étant vaste, on souhaite se concentrer sur les domaines d'activité «analyse des données» et «diffusion». Les aspects qualitatifs concernant les relevés de données ne seront donc pas traités dans cet atelier.

Pour cibler les besoins en vue de l'atelier, le président du groupe d'accompagnement, Theo Hutter, a mené une enquête par mail auprès des services de statistique afin d'en savoir plus sur les normes de qualité et les mesures de contrôle appliquées, ainsi que sur les problèmes et les questions concernant la qualité. Sur la base des résultats de cette enquête, le groupe d'accompagnement a développé un concept pour l'atelier de 2018, qui a été approuvé lors de la séance du 26 juin 2018.

7 Intensification des échanges d'informations

Le président du Conseil d'éthique a eu de nombreux échanges avec la direction de l'OFS et avec la CORSTAT pendant cette période également, notamment dans le contexte de la discussion sur l'avenir du Conseil d'éthique (cf. point 4 de ce rapport).

8 Remerciements

Je tiens à remercier vivement les membres du Conseil d'éthique pour leur engagement et leur fructueuse collaboration. J'ai toujours pu compter sur leur soutien. J'adresse des remerciements particuliers à la direction de l'Office fédéral de la statistique et au président de la CORSTAT, notamment pour leur ouverture à la discussion et leur confiance vis-à-vis du Conseil d'éthique. Je tiens encore à remercier le président de la SSS-O pour l'intérêt qu'il manifeste pour nos activités. Enfin, j'exprime toute ma reconnaissance à Nadia Scherer pour le professionnalisme et la grande fiabilité dont elle a fait preuve au secrétariat du Conseil d'éthique au cours de cette période comme des précédentes.

Neuchâtel, le 21 août 2018

Le président:

Gianantonio Paravicini Bagliani
